



Avis aux médias

Le 2 juin 2010

Les coûts et la capacité des services de soins de santé au Nouveau-Brunswick

MONCTON (CSNB) –Le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick (CSNB) s’est prononcé récemment sur le défi que représente la viabilité pour les services de soins de santé dans la province. Cette question a d’ailleurs polarisé l’attention lors des sessions d’engagement continues du CSNB. Afin que les parties intéressées puissent mieux comprendre le défi que représente la viabilité, le CSNB a préparé un rapport intitulé **Comprendre les coûts et la capacité de prestation des services de soins de santé au Nouveau-Brunswick**.

Pour que les services de soins de santé au Nouveau-Brunswick soient viables, il doit avoir un équilibre entre plusieurs éléments. Ces éléments comprennent le coût peu élevé par habitant, les ressources et une capacité adéquate, les services de santé de qualité et la satisfaction du citoyen avec le système de santé tout en offrant les meilleurs résultats pour la santé de la population néo-brunswickoise. La recherche de cet équilibre est soumise à plusieurs défis : la nature essentiellement rurale de la province, le vieillissement de la population, les nouveaux produits pharmaceutiques, le progrès dans les technologies, les nouvelles maladies, l’évolution des attentes des citoyens et, les défis économiques continus. Tout cela implique que la planification pour l’avenir – la budgétisation pluriannuelle – est d’une importance capitale afin d’atteindre une viabilité financière et clinique dans le système de soins de santé.

Le rapport est disponible sur le site Web du CSNB (www.csnb.ca), sous l’onglet « viabilité ». Pour une consultation facile, le CSNB a également préparé un aperçu d’une page sur les principaux éléments pertinents. Il est prévu qu’au cours de l’année des renseignements additionnels seront ajoutés à cette section.

Le CSNB est un organisme indépendant et objectif qui mesure, surveille et évalue la performance du système de santé par son double mandat axé sur le citoyen qui consiste à évaluer le rendement et à engager la population.

PERSONNE À CONTACTER :

David Gingras, 506-869-6714, david.gingras@csnb.ca, www.csnb.ca
NBHC0011F